



POURQUOI VOUS JOINDRE L'ACSM !?

À titre d'organisme national, l'Association canadienne pour la santé mentale (ACSM) fait la promotion de la santé mentale pour tous et favorise la résilience et le rétablissement des personnes souffrant de maladies mentales. L'ACSM réalise cette mission par l'entremise de la défense des droits, de l'éducation, de la recherche et de la prestation de services.

Tous employés sont admissibles:

- Healthcare of Ontario Pension Plan (HOOPP)
- Programme d'aide aux employés et à leurs familles
- Un jour de congés de séjour payés par an.
- Possibilités de perfectionnement professionnel

Employés permanents à plein temps:

- 8 jours de maladie payé par an
- 2 jours de congés personnel payés par an
- Ensemble de prestations
- 3 semaines de vacances pour commencer

L'ACSM – S/M l'offre d'emploi – 24-12

Gestionnaire de cas judiciaires

Département :	Services cliniques
Statut d'emploi :	À temps plein, permanent
Heures par Semaine :	35 heures par semaine
Lieu de Travail	111 rue Elm, Sudbury ON
Syndicalisation :	Ce poste est un poste syndiqué (SEFPO)
Date limite :	Ouvert jusqu'à ce qu'il soit comblé

RESPONSABILITÉS :

Relevant de la Coordonnatrice des services judiciaires, le ou la Gestionnaire de cas agit à titre de personne de soutien pour les personnes vivant avec une maladie mentale qui sont en conflit avec la loi en :

- offrant des services de réadaptation et de soutien en gestion de cas aux personnes référées ayant une maladie mentale grave
- détourner des personnes du système de justice tout en exerçant les fonctions suivantes :
 - assister au tribunal, consulter le personnel judiciaire et carcéral
 - élaborer des plans de soutien et de réacheminement
 - représentation des intérêts des clients et des systèmes
 - gestion des symptômes et évaluations de la condition physique
 - counseling de soutien, soutien à la famille et en situation de crise
 - dépistage et éducation
 - aiguillage vers d'autres ressources communautaires

Pour plus d'informations, [veuillez consulter l'offre d'emploi complète.](#)



QUALIFICATIONS :

- Le poste requiert un diplôme d'une discipline liée à la santé ou aux services sociaux
- Permis de conduire valide de l'Ontario et accès à un véhicule fiable
- Au moins (1) an d'expérience professionnelle dans le domaine de la santé mentale
- Au moins (1) an d'expérience de travail auprès d'adultes consommateurs de services de santé mentale, de familles et de services judiciaires.
- Connaissance des lois sur la santé mentale, de la Loi sur le travail : santé et sécurité, du Code des droits de la personne de l'Ontario, du Code criminel du Canada et du système judiciaire, de la Loi sur la protection des locataires et de la Loi sur les soins de longue durée. Connaissance des lois sur la santé mentale, de la Loi sur la santé et la sécurité au travail, du Code des droits de la personne de l'Ontario, du Code criminel du Canada et du système judiciaire, de la Loi sur les enfants et la famille, de la Loi sur la protection des locataires et de la Loi sur les soins de longue durée.
- La maîtrise de l'anglais est essentielle. Le français conversationnel avancé est essentiel pour ces postes. La priorité sera accordée aux candidats bilingues en français et en anglais, conformément à notre Plan de services en français. Si un poste est désigné bilingue essentiel et qu'aucun candidat bilingue (tant à l'interne qu'à l'externe) ne possède les qualifications, des candidats unilingues peuvent être considérés.
- L'enregistrement et/ou le certificat est requis :
 1. Inscription, en règle, auprès d'un organisme professionnel de réglementation (p. ex., OTSTTSO) **ou** travail en vue de l'inscription
 2. Certification, en règle, auprès d'un organisme de certification professionnelle* dans les domaines de la santé ou des services sociaux (p. ex., PCRPR de RPS Canada),
ou
 3. Travailler à l'établissement de l'une des options ci-dessus dans les six mois suivant l'embauche.

**L'organisation doit avoir un code d'éthique écrit, des valeurs et des normes de base qui sont conformes à ceux de l'ACSM. La certification doit exiger que les membres répondent à un ensemble de compétences de base, qu'ils aient besoin d'apprentissage continu pour maintenir leur certification et qu'ils soient approuvés par l'ACSM.*

*ÉCHELLE SALARIALE :

- Baccalauréat - l'heure, Échelon 1: 28.12\$ – Échelon 4: 33.09\$

***Les candidats retenus pour ce poste débiteront à l'échelon 1 de l'échelle salariale.**

COMMENT POSTULER

- Veuillez faire parvenir votre lettre de présentation et votre curriculum vitae, aux : recruitment@cmha-sm.on.ca
 - L'ACSM – S/M est un employeur souscrivant au principe de l'égalité d'accès à l'emploi. Elle respecte la Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario et appuie les personnes handicapées en leur offrant des mesures d'adaptation. Veuillez nous indiquer si vous avez des exigences en matière d'accessibilité.



Canadian Mental
Health Association
Sudbury/Manitoulin
Mental Health &
Addiction Services

Association canadienne
pour la santé mentale
Sudbury/Manitoulin
Services de santé mentale
& de toxicomanie

- *Les renseignements personnels soumis ne serviront qu'à établir votre admissibilité à ce poste.*
- *Nous remercions tous les candidats pour leur intérêt. Toutefois, nous ne communiquerons qu'avec les personnes choisies pour une entrevue.*
- *Nous ne faisons pas d'hypothèses sur les pronoms et l'identité des gens et nous nous engageons à créer un environnement où il est sûr de partager et de demander.*